

Formation aux gestes de secours

- Vie de l'établissement - C.E.S.C. -



Date de mise en ligne : jeudi 30 mai 2019

Description :

Pour les élèves de troisième et de quatrième à partir du 9 mai 2019

Copyright © Collège public Perrot d'Ablancourt CHALONS EN

CHAMPAGNE - Tous droits réservés

Une formation de 8 heures afin d'obtenir le PSC1...

Dans le cadre du projet d'établissement et des actions à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, une formation à la prévention et au secours civique de niveau 1 (PSC1) est dispensée aux élèves. Notre objectif est que tous les élèves qui sortiront du collège soient formés au PSC1.

LE PSC1, QU'EST CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une formation aux gestes de préventions et de secours civiques de niveau 1. L'apprenant acquiert des savoirs, des savoir faire qui lui permettront de mettre en oeuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours. Cette formation est diplômante et sanctionnée par la délivrance d'un certificat de compétences émis par le Ministère de l'éducation Nationale et le Ministère de l'intérieur. Ce certificat est demandé dans certains emplois à risque ou en équipe.

LE PSC1, QU'EST-CE QU'ON Y FAIT ?

La formation est découpée en 8 parties qui progressivement mettront l'apprenant en situation d'apprendre, de s'entraîner et de mettre en application en situations concrètes.

Partie 1 : protéger

Partie 2 : alerter

Partie 3 : la victime s'étouffe

Partie 4 : la victime saigne abondamment

Partie 5 : La victime est inconsciente

Partie 6 : La victime ne respire pas

Partie 7 : la victime se plaint d'un malaise

Partie 8 : la victime se plaint d'un traumatisme

LE PSC1, COMMENT ON L'OBTIENT ?

On obtient le certificat par son assiduité à la formation et sa réussite lors des mises en situation concrète.